

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication se tiendra devant le Juge de l'Exécution statuant en matière de saisies immobilières le mercredi 18 février 2026 à 9h30

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78) 5 place André Mignot

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « LE HAMEAU SAINT SULPICE » à
MANTES LA JOLIE (78) 25-27-29 rue Emile Réaumur

Le tout cadastré **section AY n° 343**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 02a 06ca, **section AY n° 345**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 10a 16ca, **section AY n° 348**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 01a 14ca, **section AY n° 349**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 68ca, **section AY n° 350**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 82ca, **section AY n° 351**, lieudit « rue Emile Réaumur » pour 42a 09ca

Au 25 rue Emile Réaumur – 78200 MANTES LA JOLIE

LOT N° SOIXANTE (60) : un **APPARTEMENT T3 de 61,57 m²** portant le n° 60 dans le bâtiment C, au 2^{ème} étage comprenant : couloir d'entrée, toilettes, SAS, salle de bains, deux chambres, séjour avec accès à un balcon et coin cuisine.

(Diagnostic de Performance Énergétique : D)

LOT N° QUATRE-VINGT-SEIZE (96) : un **PARKING COUVERT** portant le n° 33, au sous-sol, dans la garage souterrain.

Les lieux sont inoccupés

Cette vente a lieu à la requête de la **CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE LA PORTE D'ALSACE**, Association coopérative inscrite à responsabilité limitée auprès du Tribunal d'Instance de MULHOUSE sous le numéro VIII/0042 avec siège social situé 7, rue de Bâle 68210 DANNEMARIE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Michèle de KERCKHOVE, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

MISE À PRIX : 70.000 € (SOIXANTE DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR

Consignation pour enchérir obligatoire en un chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de **7.000 €**, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'avocat chargé de porter les enchères.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 19 décembre 2025, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Michèle de KERCKHOVE

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- À **Maître Michèle de KERCKHOVE**, Membre de la SELARL BVK Avocats Associés, Avocat au Barreau de Versailles, demeurant 18 rue Louis Haussmann – 78000 VERSAILLES, TEL. 01.30.97.05.40, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/00104)
- Sur INTERNET : www.licitor.com

Sur les lieux pour visiter le jeudi 5 février 2026 de 10h. à 12h. et le jeudi 12 février 2026 de 14h. à 16h.